

Que penser du départ prématuré du chef d'état-major des armées François Lecointre ? Un échec personnel ou simplement l'usure de la fonction ?

Hormis les rumeurs habituelles avant l'été pour le mercato des généraux, le chef d'état-major des armées a pris tout le monde par surprise en annonçant le 13 juin sur RTL son départ anticipé (Cf. [Le Grand Jury du 13 juin 2021](#), une intervention à écouter). Il a eu la délicatesse et la correction de l'annoncer aux grands commandeurs militaires dès le 10 juin par une lettre faisant état du chemin parcouru en quatre ans.

Surprise donc car le CEMA s'est peu s'exprimé publiquement depuis son accession à sa fonction. Un profil bas, sans doute volontaire mais compensé par les promesses budgétaires tenues après la démission très significative mais digne du général de Villiers (Cf. Mon billet du 23 juillet 2017 « [Polémique entre le président de la République et le chef d'état-major des armées : décryptage et enseignements](#) »), une grande discrétion associée à un conformisme très fort au principe de la subordination du militaire au politique.

Cette nouvelle démission d'un chef d'état-major des armées sous la présidence d'Emmanuel Macron interpelle cependant.

La crise provoquée par la tribune des généraux et celle des militaires qui a suivi, a sans doute été un premier élément fragilisant le CEMA, contraint de prendre position. Même si le général Lecointre déclare le contraire — mais toutes ses réponses durant l'entretien sur RTL laissent apparaître un parfait alignement avec le président de la République —, le désaveu par le président Macron de la position des armées sur le Sahel est sans doute le second point tout aussi important dans cette démission comme le relate l'article de Claude Angeli dans le *Canard enchaîné* du 9 juin 2021 (Cf. [Article du 9 juin 2021](#)).

## De la neutralité des armées

Certes Pierre Servent ce lundi 14 juin peut valoriser à juste titre dans « *C dans l'Air* » la qualité pédagogique de l'intervention du CEMA. Puis-je pour autant affirmer mon adhésion à tous les propos tenus ? Certainement pas.

Le général Lecointre s'oppose à ce que les généraux en retraite s'expriment en se revendiquant de leur grade sur des sujets autres que militaires sinon de géopolitique. Les « *monsieur* » peuvent s'exprimer, pas les généraux. Finalement ceux-ci seraient les seuls retraités en France qui devraient renoncer à leur statut social passé, à la différence par exemple des politiques, des diplomates et j'en passe.

Surtout, il condamne l'engagement « *politique* » des généraux dont il faudra préciser le sens : engagement partisan ou simplement être un acteur de la Cité. Terme donc ambiguë pour réduire au silence. Déjà lors d'une réunion en 2018 avec les généraux 2S, il mettait en garde contre la tentation de s'engager en politique avec le risque de répercussions sur les quelques avantages attribués et que la ministre pourrait remettre en cause.

Aujourd'hui, une nouvelle étape s'ébauche. Une éventuelle candidature aux élections présidentielles du général de Villiers ne serait acceptable que si celui-ci « *oubliait* » son grade. Il devrait donc « *quitter* » l'armée ce qui ne veut pas dire grand chose quand on a quitté le service actif. En bref, tout en revendiquant une neutralité totale et le seul service dû à la

Que penser du départ prématuré du chef d'état-major des armées François Lecointre ? Un échec personnel ou simplement l'usure de la fonction ?

fonction de président de la République, le général Lecointre contribue indirectement à éclaircir, donc politiquement, le paysage des candidatures potentielles qui pourraient s'opposer à Emmanuel Macron en 2022.

Autre point, sous la pression des journalistes, le CEMA a reconnu que l'armée d'active, de fait neutre politiquement, obéirait au président de la République quel qu'il soit en 2022. Il était bon de le rappeler notamment y compris si Marine Le Pen... ou Jean-Luc Mélenchon, autre possibilité jamais évoquée, étaient élus. L'Armée a bien obéi à François Mitterrand lorsqu'il a été élu, malgré les suspicions de la gauche au pouvoir sur le loyalisme réel des armées. Aujourd'hui, dans l'hystérie politique sur la menace d'une extrême-droite au pouvoir dans le futur, il est surtout de bon ton de stigmatiser une tendance « *très-droitière* » des armées, jamais réellement prouvée dans sa globalité, permettant tous les fantasmes dans le but d'inquiéter les citoyens à la veille d'élections.

Ce départ du général Lecointre répond enfin au rejet d'une éventuelle politisation du poste de CEMA. Je comprends et adhère à cette position mais peut-on croire que la désignation du CEMA échappe au choix du président de la République nouvellement élu mais qui ne l'empêche pas de le changer s'il le souhaite, certes avec les risques que cela comporterait ? Il est vrai cependant qu'un choix trop politisé du CEMA lui retirerait une partie de sa légitimité auprès des forces qui ont parfaitement intégré la neutralité politique des armées malgré les procès d'intention faits suite aux tribunes récentes des militaires en retraite ou en activité (Cf. Mes billets du 29 avril 2021 « [Lettre d'un général \(2S\) ou « pas besoin d'être plusieurs pour s'exprimer](#) » et du 5 mai 2021 « [Lettre ouverte aux généraux par un général \(2S\)](#) »).

## Un général, président de la République ?

Le positionnement du général Lecointre sur un général qui serait élu président de la République, interpelle par ailleurs. Selon lui, un général ne serait pas totalement compétent pour diriger un pays compte tenu des compétences politiques, économiques, sociales qu'il lui faudrait posséder. En résumé, être un politique signifierait qu'il faut être un professionnel de la politique, un énarque sans doute ? Avant son élection et compte tenu de son âge, de son parcours, E. Macron était-il réellement un professionnel de la politique ? Il n'a été élu qu'une fois, faut-il le rappeler. En outre, les colères du peuple d'aujourd'hui ne sont-elles pas aujourd'hui dirigées contre ces professionnels de la politique qui « *pensent le bien pour le bon peuple* » ?

Oui, la politique est complexe mais faut-il des professionnels de la politique ou ne faut-il pas simplement des personnalités engagées, honnêtes, ayant été au contact de multiples situations complexes, sachant décider et surtout s'entourer de personnes fiables, loyales, compétentes dans leurs domaines respectifs, avec le souci d'un intérêt général le plus éloigné possible des intérêts de partis ou de clans ? Après une quarantaine d'années de service, un général serait-il moins compétent qu'un E. Macron, qu'une Marine Le Pen, qu'un Xavier Bertrand, d'un Jean-Luc Mélenchon ? Je ne le crois pas et donc pourquoi pas le général de Villiers ou un autre général ? Faut-il rappeler l'exemple du général de Gaulle, qui n'a jamais « *quitté* » l'Armée et, en tant que président de la République, portait l'uniforme, symbole

d'intégrité et d'engagement au service de la France et de la Nation ?

## L'expression d'un légalisme bien excessif ce 13 juin

Dans l'entretien du 13 juin enfin, je peux regretter le légalisme excessif du CEMA exprimé pour justifier la neutralité de sa fonction.

Préalablement, il me paraît utile de souligner cette remarque du CEMA, certes partagée par beaucoup, sur les politiques et les journalistes « *qui ne connaissent rien à l'armée* ». Ce 13 juin, présenter le CEMA comme « *ayant été dans la Marine* » alors qu'il appartenait à l'Arme des Troupes de marine (armée de Terre), les anciennes troupes coloniales, le prouve. De même, ne pas appeler le CEMA par son grade est un autre symbole. Adrien Gindre, chef du service politique de TF1, était bien le seul à ne pas appeler le général par son grade. Des détails, vous me direz ? Pas vraiment dans une société qui ne fait attention qu'aux détails pour polémiquer.

Ceci étant précisé, concernant le rôle des armées, le CEMA considère que le citoyen attend trop des armées. Éduquer, soigner, maintenir l'ordre, ce n'est pas leur rôle mais il a rappelé que les armées doivent être autonomes pour justement s'engager en temps de crise lorsque les pouvoirs publics ne peuvent pas exercer toutes leurs responsabilités. Cependant, son souhait est un militaire en basse visibilité, c'est-à-dire en civil, dans les domaines trop éloignés de la singularité militaire s'il doit mener ces missions comme dans le cadre du SNU.

Sur les questions de société, les généraux n'auraient aucune compétence pour s'exprimer en tant que tels sauf à titre citoyen. Ainsi, que les Tribunes dénoncent la situation des banlieues n'est pas acceptable car signées par des anciens militaires. Pourtant les tribunes évoquaient avant tout le risque de l'implication des armées si l'État ne pouvait pas faire face. Compte tenu des risques, au même titre qu'un CEMA s'inquiète du bon emploi opérationnel des armées, les anciens militaires qui font toujours partie de la famille militaire sinon même une certaine expérience, ont peut-être leur avis sinon leur ressenti à faire partager. Quant au coup d'Etat potentiel des « *factieux* » dans une société en crise, ce risque est un fantasme selon le général Lecointre mais quel militaire, y compris un G2S, ne partage pas cet avis ?

Enfin, le légalisme surdimensionné du CEMA s'est révélé dans les réponses aux questions qui font débat. Débaptiser l'école portant le nom du Maréchal Bugeaud à Marseille ? « *Je n'ai pas la compétence pour répondre à cette question* ». Le non-respect de l'autorité et des barrières sanitaires devant les Invalides ces derniers soirs ? « *Je n'ai pas de sentiment particulier sur ce sujet. Si j'en ai un, j'ai un sentiment de citoyen que je garde pour moi car je suis en uniforme aujourd'hui* ».

Que penser du départ prématuré du chef d'état-major des armées François Lecointre ? Un échec personnel ou simplement l'usure de la fonction ?

## Pour conclure

Cette démission anticipée montre l'usure vraisemblable, la déception d'un CEMA qui n'a peut-être pas été assez politique et a été trop militaire, ce qui est surprenant à un tel niveau de responsabilité. Or, malgré le déclassement de la fonction du CEMA voulu par l'équipe Le Drian sous la présidence Hollande, le CEMA, certes chef opérationnel des armées, a une fonction qui ne limite pas seulement à la simple exécution des tâches demandées par le président de la République. Il sera intéressant de voir comme le général Burkhardt, son successeur et actuellement Chef d'état-major de l'armée de Terre, agira dans le contexte actuel.

Je souhaite donc une belle retraite active à François Lecointre qui a servi avec honneur la France et la Nation. Sait-on jamais, nous aurons peut-être l'opportunité de nous recroiser ou d'échanger.